# Compte-rendu du Conseil Municipal Du 23 Mars 2023 à 20h00

<u>Présents</u>: Mrs ROGER Patrick (2<sup>ème</sup> adjoint), LESELLIER Franck et Mmes AUBERT Claire, DÉGRÉMONT Carole, IGER Odile, LALOUETTE Claudine (1ère adjointe), LANGLET Elisabeth (3ème adjointe), OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne.

Absents et excusés: Mme LEVAVASEUR Florence et Mrs BAKÉTOU Thierry, COGNEIN Pierre-Bernard, HAUROGNE Ludovic, RENARD Guillaume (maire), TARDIVON Christophe, VILLEZ Laurent.

#### **Procurations:**

Mr TARDIVON Christophe donne pouvoir à Mme OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne, Mme LEVAVASSEUR Florence donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth, Mr BAKÉTOU Thierry donne pouvoir à Mr ROGER Patrick, Mr HAUROGNE Ludovic donne pouvoir à Mme AUBERT Claire.

Secrétaire de Séance : Mme LANGLET Elisabeth

Formant la majorité des membres en exercice.

## Ordre du Jour:

- > Approbation du dernier PV du conseil municipal du 23/02/2023,
- > Vote du compte administratif et de l'affectation du résultat 2022,
- Vote du compte de gestion 2022,

### Ouverture de séance à 20h00

## > Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 23 février 2023

L'ensemble du Conseil municipal vote à l'unanimité le PV du dernier Conseil Municipal du 23 février 2023.

### Vote du compte administratif et de l'affectation du résultat 2022

Mr ROGER Patrick, doyen de l'assemblée présente et fait voter le Compte administratif 2022 et arrête ainsi les comptes :

## Investissement:

Dépenses	Prévu :	182 204.45 €
	Réalisé:	109 819.93 €
	Reste à réaliser :	10 971.18 €
	Déficit d'Investissement 2021 reporté :	- 17 134.45 €

 Recettes
 Prévu :
 182 204.45 €

 Réalisé :
 140 348.14 €

Reste à réalisé : 0.00 €

## Fonctionnement:

Dépenses Prévu : 457 808.48 €

Réalisé : 327 633.94 €

Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu: 457 808.48 €

Réalisé : 488 574.35 €

Reste à réaliser : 0.00 €

#### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 30 528.21 €
Fonctionnement : 160 940.41 €

Résultat Global : 180 497.44 €

Le compte administratif 2022 est voté à 12 voix pour.

# Vote du compte de gestion 2022

Mr ROGER Patrick, doyen de l'assemblée expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Mr Patrick ROGER le vise et certifie le montant des titres à recouvrer des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à validation même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal en a pris connaissance et, après en avoir délibéré vote le compte de gestion 2022 à 12 voix pour, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Guillaume RENARD Maire Absent et excusé Claudine LALOUETTE 1<sup>er</sup> Maire-adjointe Patrick ROGER 2<sup>ème</sup> Maire-adjoint

Saleswell

Claire AUBERT

Thierry BAKETOU

Donne pouvoir à Mr ROGER Patrick

Elisabeth LANGLET 3<sup>ème</sup> Maire Adjointe

A STATE OF THE STA

Pierre-Bernard COGNEIN Absent et excusé Carole DEGREMONT

Ludovic HAUROGNÉ

Donne pouvoir à Mr AUBERT Claire

Odile IGER

R Franck LESELLIER

Florence LEVAVASSEUR Donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth

Jan

Christophe TARDIVON

Donne pouvoir à Mme Aurelie-Anne OPSOMER LACOSTE

Laurent VILLEZ Absent et excusé

Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE

